

*Initiatives parlementaires*

234,7 millions de dollars et le coût final, une fois toutes les dernières touches apportées au Skydome, a été de 590 millions de dollars.

Me voilà maintenant avec un projet mettant en cause trois paliers de gouvernement et les contribuables. Je suis tout à fait en faveur du Skydome. Je pense qu'il vaut bien chacun des 590 millions de dollars qu'il a coûté. Mais ceux qui ont en fait les plans, ceux qui l'ont conçu auraient dû être honnêtes avec le public. Ils auraient dû les avertir que le Skydome allait coûter 590 millions de dollars au lieu de passer de 150 à 590 millions.

Prenons la Partie III.1 du projet de loi, qui porte sur la création de nouveaux programmes. Il est dit dans cette partie que dans le cas de création d'un programme dont les dépenses doivent être imputées sur des crédits et payées sur le Trésor, le ministre qui sera responsable de son administration dépose, devant le Parlement, avant le début de l'exercice pendant lequel ce programme sera établi ou reconduit, un énoncé des objectifs du programme, du coût estimatif total du programme pour sa durée projetée et de la méthode d'estimation utilisée; du chiffre estimatif des sommes requises par le programme pour chacune des cinq premières années de son existence; des effets prévus du programme sur l'économie, l'environnement, l'emploi et les programmes sociaux au Canada; enfin des crédits sur lesquels les dépenses du programme seront imputées.

L'article 42.2 traite ensuite de l'excédent du coût. Dans le cas où il est avisé que le coût d'un programme pour lequel il a déposé devant le Parlement l'énoncé prévu à l'article précédent dépassera le coût estimatif mentionné dans l'énoncé pour une année quelconque, le ministre dépose devant le Parlement un énoncé de l'excédent du coût du programme sur les prévisions pour l'année en cause, des raisons de ce dépassement et des solutions de rechange qu'il a examinées avant de conclure que le dépassement est inévitable.

Après avoir examiné attentivement le projet de loi, je trouve qu'il assure que l'argent des contribuables sera dépensé judicieusement grâce à une bonne planification. Le projet de loi assure en effet que l'argent des contribuables sera protégé grâce aux mesures de contrôle qui seront établies pour qu'on en rende véritablement compte.

Le projet de loi assure qu'on ne gaspillera pas l'argent des contribuables avec des dépassements de coûts, et que s'il faut plus d'argent pour mener un projet à bonne fin, il faudra justifier les montants supplémentaires requis.

J'en appelle aux députés ministériels et je suis heureux que le député de Burlington-Sud soit déjà intervenu à propos du projet de loi. Il a bien dit que le projet de loi allait à l'encontre de la tradition parlementaire, qu'il menacerait la capacité du gouvernement de planifier avec efficacité et qu'il compliquerait les choses pour le vérificateur général en l'obligeant à commenter les objectifs à long terme du gouvernement.

Je pense exactement le contraire. Je pense que cela aiderait le gouvernement à planifier avec efficacité, et le vérificateur général à faire son travail.

Le député a par ailleurs ajouté qu'il ne pensait pas que nous voulions imposer quoi que ce soit qui empêche le gouvernement de gouverner de façon efficace. Or, il gouverne actuellement de façon inefficace, et c'est pourquoi le député de Kent a présenté son projet de loi. Cette mesure permettra aux gouvernements, présent et futurs, de planifier de façon plus efficace.

Le député de Burlington-Sud ajoutait encore que le gouvernement voudra voir si les modifications proposées sont dans l'intérêt de la Chambre. Je n'ai jamais pensé que les mesures que nous adoptons ici doivent être dans l'intérêt des députés qui siègent à la Chambre.

Il faudrait plutôt nous demander si les mesures législatives que nous présentons et que nous adoptons à la Chambre sont dans l'intérêt des citoyens qui nous ont élus ici. Sont-elles dans l'intérêt des contribuables qui paient pour ces projets et ces programmes, comme par exemple mon électricité qui m'a appelé juste avant ce débat? C'est une mère seule qui élève son enfant, qui gagne 26 000 \$ par année et qui ne peut joindre les deux bouts. Il y a encore les dirigeants de petites entreprises qui doivent payer la TPS, ce qui nuit énormément à leurs activités. Toutes les lois que nous adoptons doivent aller dans le sens de leurs intérêts et non pas contre, comme c'est le cas pour certains des programmes actuels que nous devons au gouvernement.

• (1740)

J'exhorte encore les députés ministériels à appuyer ce projet de loi. Je vois ici des députés qui savent envisager les choses objectivement, écouter le point de vue de leurs électeurs, comme le député de Kent l'a fait. Je sais que mes électeurs appuient sans réserve le projet de loi. Ce que les électeurs du député lui disent, et ce que me disent les miens, dans Parkdale—High Park, c'est qu'ils en ont plein le dos des dépenses excessives.